

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 25 (1963)
Heft: 11

Rubrik: La 36ème Assemblée des délégués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 36ème Assemblée des délégués

Remarque de la Rédaction — Nous avons attendu jusqu'à maintenant pour publier ce compte rendu, car nous voulions donner en même temps des renseignements détaillés au sujet du centre d'instruction devant être créé à Riniken. Malheureusement les choses traînèrent tellement en longueur, pour obtenir le permis de bâtir, que les premiers travaux n'ont pu commencer qu'au début d'août 1963. Malgré ce retard, nous espérons tout de même que les cours débiteront à Riniken à la fin de novembre 1963. Nous attendrons donc encore jusque-là pour fournir un compte rendu circonstancié à propos du centre d'instruction. M. W. Bühler, qui assumera la direction du centre, suit actuellement un cours de 14 semaines à l'Ecole d'agriculture de Warendorf, dans le nord de l'Allemagne. Ce cours est spécialement destiné à des moniteurs. M. Bühler sera de retour en Suisse vers la fin de septembre 1963.

La 36ème Assemblée des délégués s'est tenue le 6 octobre 1962, à 10 h. 15, dans la grande salle du «Restaurant International», à Porrentruy. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Etienne Schwaar, d'Areuse (NE), président central, adresse d'aimables paroles de bienvenue aux 8 invités et 83 délégués (y compris les membres du Comité central). Il se félicite en particulier de pouvoir saluer la présence d'un représentant de la Division fédérale de l'agriculture en la personne de Monsieur C.-E. Zahn. Au nombre des invités, on remarque notamment Monsieur Beaud, directeur de la Mutuelle Vaudoise Accidents, Monsieur J. Vollenweider, président de l'IMA, et Monsieur Zeller, maître de branches agronomiques, qui représente l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon.

Le procès-verbal de la 35ème Assemblée des délégués, qui eut lieu à Attisholz, près de Soleure, est approuvé. MM. O. Portmann (Entlebuch), H. Wegmann (Effretikon) et A. Gubler (Altenklingen) sont désignés comme scrutateurs. Lorsqu'on passe aux «Communications», des explications sont notamment données au sujet des essais effectués avec des moteurs marchant au gaz de bois. Ces essais ont lieu à la demande de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs et se déroulent au Technicum de la Suisse centrale, à Lucerne. Des précisions sont fournies ensuite concernant les primes de l'assurance-responsabilité civile, le système prévu pour la rétrocession de la surtaxe douanière perçue sur les carburants utilisés à des fins agricoles, ainsi que les prix des carburants. Lors des «Elections complémentaires», Messieurs H. Marti, d'Othmarsingen AG et A. Isler, d'Hugelshofen TG, sont nommés membres du Comité central en tant que nouveaux présidents de section des cantons précités. Le président démissionnaire de la section thurgovienne (malheureusement décédé entre-temps), qui était vice-président du Comité central, fera de nouveau partie de ce comité à la suite de sa nomination à titre d'«autre membre», conformément à l'art. 25 des statuts. Le président de l'ASPT adresse ensuite des remerciements aux présidents de section démissionnaires, soit à MM. T. Ineichen, de Muri (AG) et J. Baumer, d'Herten (TG), pour leur dévouement infatigable durant de longues années. Il souhaite un

prompt et complet rétablissement à MM. J. Baumer et L. Cattori (TI), qui sont malades. Le rapport annuel et les comptes annuels pour l'exercice 1961—1962 sont approuvés à l'unanimité. En ce qui touche le développement des cours techniques, des exposés sont présentés à ce sujet par MM. R. Stamm, de Thayngen (SH), et J. Magnin, de Fribourg, respectivement en allemand et en français. L'Assemblée des délégués adopte également à l'unanimité une proposition faite par le Comité directeur, la Commission technique et le Comité central concernant ce problème. Un crédit de fr. 130 000.— est prévu pour la construction d'un centre d'instruction à Riniken-près-Brougg et l'achat du terrain nécessaire. En prenant cette décision unanime, les délégués ont fait faire à notre organisation un courageux et grand pas en avant. Ils ont prouvé du même coup leur cohésion. Une association telle que la nôtre se doit de ne pas négliger le perfectionnement des connaissances techniques de ses membres. Un centre d'instruction analogue est également prévu pour la Suisse romande. On ne peut que se réjouir en constatant à ce propos avec quelle rapidité les sections se sont déclarées disposées à accorder des prêts, d'une somme globale de fr. 40 000.—, pour la création du centre de Riniken. L'Assemblée des délégués approuve ensuite le programme d'activité et le budget de l'exercice 1962—1963. Le montant de la cotisation annuelle versée à l'association centrale, qui est de fr. 6.— par membre, n'est pas augmenté. Au chapitre « Divers », Monsieur E. Barraud, de Senarclens (VD), attire l'attention de son auditoire sur la multiplicité et la diversité des matériels actuellement employés dans l'agriculture. Il relève à ce propos que personne n'est capable en Suisse de nous donner des renseignements valables en réponse à certaines questions précises, car l'agriculture ne dispose pas d'un ingénieur-mécanicien spécialisé. Du fait de leur connaissance insuffisante des machines agricoles, les conseillers techniques actuels ne sont par exemple pas en mesure de prévoir les tendances de l'évolution dans la fabrication des matériels agricoles. C'est pour cette raison que le système actuel de dispensation de conseils aux agriculteurs dans le domaine du machinisme agricole présente encore de graves insuffisances dans notre pays. Monsieur Barraud désirerait que le Comité central étudie de quelle façon il serait possible de mettre au moins un ingénieur-mécanicien, spécialisé en mécanique rurale, à la disposition de l'agriculture suisse. Il suggère en outre que l'association centrale organise des démonstrations comparatives pareilles à celles qui ont lieu à l'étranger avec le plus grand succès. Monsieur Frizzoni invite ensuite Monsieur Barraud à se rendre dans le canton des Grisons pour voir comment on y a résolu le problème de la dispensation de conseils en matière de machinisme agricole.

Monsieur Zahn, représentant de la Division fédérale de l'agriculture, remercie l'Association suisse de propriétaires de tracteurs des multiples tâches qu'elle accomplit. Il fait également allusion à la fructueuse colla-

boration existant avec notre organisation dans le domaine des carburants de remplacement et de la constitution de réserves de carburants. Puis Monsieur Zeller, maître de sciences agronomiques, transmet aux délégués les salutations de l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon et remercie l'association centrale des bons rapports qu'elle entretient avec la section jurassienne.

Monsieur J. Grélat, président de la section jurassienne, souhaite à nouveau une cordiale bienvenue à tous les assistants. Il ajoute que sa petite section ne peut pas recevoir les délégués aussi bien que le ferait une section plus importante, mais que ce qui a été offert la veille le fut de bon cœur.

Pour terminer, Monsieur Schwaar, président central, adresse à la section jurassienne et à Monsieur Grélat de vifs remerciements, ponctués d'applaudissements nourris, pour leur accueil extrêmement cordial et l'organisation exemplaire du programme complémentaire. Tous les délégués se rappelleront avec plaisir les agréables moments passés dans le beau Jura Bernois.

En tant qu'hôtesse, et conformément à la tradition instaurée en 1956, la section jurassienne avait prévu un programme complémentaire bien combiné pour l'après-midi et la soirée du jour précédent. C'est ainsi qu'une excursion de deux heures et demie, dans de magnifiques sites des Franches-Montagnes, fut offerte aux délégués. Lors d'une courte halte à Bellelay, les «tractoristes» montrèrent un vif intérêt pour l'élevage du cheval. Au cours de la soirée récréative, également prévue au programme, le chœur des jeunes de Porrentruy sut capter l'attention de ses auditeurs. Chacun fut surpris de voir ce que le directeur de ce chœur a réussi à obtenir de ses chanteurs du point de vue de la discipline, de la concentration et de l'interprétation. En écoutant chanter ces jeunes gens, plus d'un Suisse alémanique s'est rendu compte qu'il existe dans le Jura une population qui mérite d'être mieux connue et comprise. Après les productions de ce chœur remarquable, ce fut à un prestidigitateur et à un groupe d'accordéonistes du sexe faible qu'incomba le soin de divertir l'assistance à tour de rôle. La soirée se passa ainsi de façon extrêmement plaisante, mais malheureusement un peu trop vite ...

Nous ne voudrions pas oublier de remercier encore ici la section jurassienne, tout particulièrement son actif président et son gérant dévoué, ainsi que son comité, de leur magnifique réception, des paysages uniques que nous avons pu admirer et de la belle soirée récréative qui nous fut offerte. Nous leur disons à tous: bravo!

-r.

Agriculteurs, rangez vos machines, vos remorques et vos chars de récolte en dehors de la route toutes les fois que c'est possible!